



## COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOICATIONS

**PARIS, LE 10 JANVIER 2023**

### **Filipo NAKOSI (CASTRES OLYMPIQUE)**

*Stade Français Paris / Castres Olympique (J15 TOP 14)*

#### **Citation**

Au cours de la rencontre Stade Français Paris / Castres Olympique, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. Filippo NAKOSI pour une action ayant eu lieu à la 2<sup>ème</sup> minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

En raison de la participation du Castres Olympique à la 3<sup>ème</sup> journée de l'EPCR Champions Cup, M. Filippo NAKOSI est convoqué en urgence devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 11 janvier 2023.

M. Filippo NAKOSI n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

### **Laurent TRAVERS (RACING 92)**

*Montpellier Hérault Rugby / Racing 92 (J15 TOP 14)*

#### **Rapport des officiels de match**

A l'issue de la rencontre Montpellier Hérault Rugby / Racing 92, les arbitres n°4 et n°5, désignés lors de cette rencontre, ont signalé le comportement de M. Laurent TRAVERS, Entraîneur du Racing 92.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Laurent TRAVERS et le club du Racing 92 sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 18 janvier 2023.

M. Laurent TRAVERS n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.





## **Jean-Baptiste PEJOINE (CA BRIVE CORRÈZE LIMOUSIN)**

*CA Brive Corrèze Limousin / RC Toulonnais (J15 TOP 14)*

**Rapport des officiels de match**

A l'issue de la rencontre CA Brive Corrèze Limousin / RC Toulonnais, les arbitres n°4 et n°5, désignés lors de cette rencontre, ont signalé le comportement de M. Jean-Baptiste PEJOINE, Entraîneur du CA Brive Corrèze Limousin.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Jean-Baptiste PEJOINE et le club du CA Brive Corrèze Limousin sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 18 janvier 2023.

M. Jean-Baptiste PEJOINE n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

---

### **CONTACT PRESSE**

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

